

les résultats obtenus jusqu'ici, paraît devoir régénérer les vignobles de l'Indre, presque abandonnés dans ces dernières années.

M. Cornevin annonce le décès de M. Richard, du Cantal, le doyen des membres correspondants de la Société, mort à l'âge de quarante-vingt-dix ans. La longue existence de M. Richard a été féconde et bien remplie. Après avoir professé à Grignon, il fut nommé directeur du haras du Pin. Il fonda les annales de cette institution et fit paraître un traité de la conformation du cheval, qui attira vivement l'attention des spécialistes. Après la révolution de 1848, il fut élu représentant du peuple et siégea successivement à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative. Il fit adopter certaines mesures en faveur de l'enseignement agricole, formula diverses propositions relatives à la police sanitaire, et contribua à la rédaction de la loi de 1849. Les événements de 1851 le firent rentrer dans la vie privée, qui ne fut pas pour lui le repos. Il se consacra dès lors uniquement à l'agriculture, à la poursuite des améliorations agricoles et à l'achèvement de certains travaux scientifiques. Il devint successivement membre de la Société d'acclimatation, de la Société centrale des agriculteurs de France, et membre correspondant de la Société d'agriculture. Ses travaux et sa haute notoriété lui ont créé d'illustres relations; il suffira de dire qu'il comptait au nombre de ses amis, Duvernois, Geoffroy-Saint-Hilaire et Bouley.

M. le Président donne lecture de deux mémoires de M. Raphaël Dubois, professeur de physiologie à la Faculté des sciences, rédigés pour les publications du Laboratoire d'études de la soie. Le premier de ces mémoires traite de la solidification du fil à la sortie de la glande séricigène du *bombix mori*; le second des principes colorants de la soie jaune et de leur analogie avec la carottine végétale. M. Dubois signale, dans la glande séricigène, deux substances, l'une formant la couche externe du contenu de la glande, l'autre, la *fibroïne*, presque fluide, transparente, destinée à former l'axe du fil.

Quant à la matière colorante des cocons jaunes, l'analyse chimique montre qu'elle se compose de substances diverses, les unes amorphes, les autres cristallisables, substances altérables à l'air et à la lumière, tout aussi solubles que la carottine végétale et dont les solutions présentent les mêmes caractères optiques. Incidemment, la mémoire de M. Raphaël Dubois revient sur la coloration de la soie au moyen de matières colorantes répandues sur les feuilles de murier, et, contraire-